

Risque de contrepartie : Résultant de l'utilisation d'instruments dérivés négociés de gré à gré, ce risque provient du fait que

certaines contreparties pourraient ne pas honorer leurs engagements au titre de ces instruments

Frais :

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM (y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts). Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	2 %*
Frais de sortie	0%*

*Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

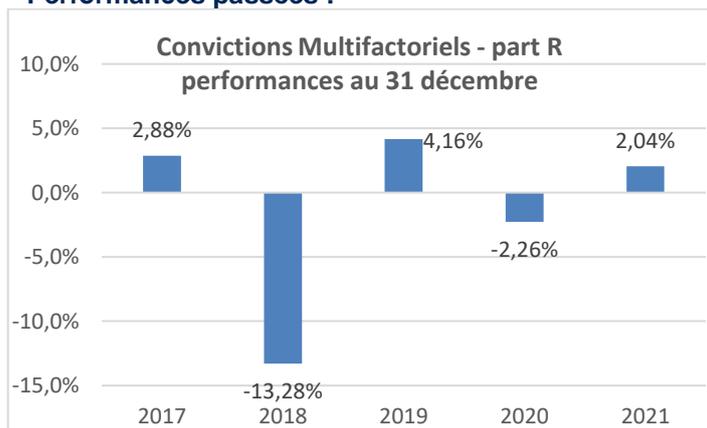
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	2.37% (*)

Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	La part variable des frais de gestion représentera 20%TTC maximum de la différence, si elle est positive, entre la performance du Fonds et une performance de €STR + 1.80%. En 2021 (*) : 0.78%

(*) Exercice clos au 30/6/2021. Ces frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective. Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer aux pages 15 et suivantes du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site internet www.sanso-issanso-is.com.

Performances passées :



Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Sanso MultiStratégies a été créé le 22 avril 2016. La part R a été créée le 27 mai 2016. La devise de référence est l'Euro.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le fonds.

Elles comprennent le réinvestissement des dividendes/coupons courus.

Changement de stratégie d'investissement :
25/08/2020

Jusqu'au 25/08/2020, le fonds se dénommait Convictions Multifactoriels

Politique de rémunération :

La politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la façon dont la rémunération et les avantages sont calculés, la composition du comité de rémunération en charge d'attribuer la rémunération variable et les avantages, est disponible sur le site internet : www.sanso-issanso-is.com. Un exemplaire papier est disponible gratuitement sur demande au siège social de la société de gestion

Informations pratiques :

Nom du dépositaire : CACEIS Bank

Le dernier prospectus et les derniers documents d'information périodique réglementaires, ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion.

La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion, sur son site internet www.sanso-is.com ou auprès de la base GECO du site de notre régulateur, l'AMF.

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

La responsabilité de SANSO INVESTMENT SOLUTIONS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers (AMF). La société de gestion SANSO INVESTMENT SOLUTIONS est agréée en France et réglementée par l'AMF : GP-11000033

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 23/03/2022